



Communiqué de presse

Luxembourg, le 10 juillet 2019

L'ABBL adhère officiellement aux principes UNEP FI pour un système bancaire responsable

A l'occasion de son traditionnel « Chairman's Dinner » qui s'est tenu ce 10 juillet, l'ABBL a officiellement adhéré aux principes pour un système bancaire responsable édictés par les Nations Unies (UNEP Finance Initiative).

Le 16 janvier 2019, le Conseil d'administration de l'association approuvait à l'unanimité l'adoption de ces principes.

L'ABBL est ainsi le premier acteur du secteur financier luxembourgeois à adhérer à ces principes.

Cette cérémonie de signature s'est déroulée en présence de Pierre Gramegna, Ministre des Finances, Claude Turmes, Ministre de l'Energie et de l'Aménagement du Territoire et de Simone Dettling, Banking Team Lead, UNEP FI.

« L'ABBL occupe une position unique au Luxembourg pour sensibiliser et promouvoir la finance durable au sein de la communauté bancaire. Je salue dès lors le fait que l'ABBL adhère aux principes UNEP FI pour un système bancaire responsable. Cet engagement souligne l'importance que le secteur bancaire luxembourgeois attache à la finance durable ».

Pierre Gramegna

« L'objectif de cette adhésion est de créer un secteur bancaire luxembourgeois qui fonctionne au service de la société et qui contribue à atteindre les objectifs de développement durable tels qu'ils ont été définis et approuvés par les Nations Unies. »

Simone Dettling

„Cette Initiative de l’ABBL s’aligne parfaitement dans la "Luxembourg Sustainable Finance Roadmap", lancée conjointement par UNEP-FI et les ministres des Finances et de l’Environnement, du Climat et du Développement durable.“

Claude Turmes

Cet engagement s’inscrit dans la continuité de la stratégie de durabilité de l’ABBL.

Depuis 2016, 3 groupes de travail dédiés à la finance responsable ont été créés au sein de l’ABBL : le premier couvre le volet de la responsabilité sociétale en entreprise de façon globale, le deuxième est consacré à la finance durable tandis que le dernier se focalise sur la mise en conformité aux critères ESG des produits.

Par ailleurs, l’ABBL a conçu en partenariat avec la House of Training et Forethix une formation sur la finance durable. Il s’agit du premier cours de finance durable de ce type au Luxembourg.

Le premiers cours sera lancé ce 17 juillet 2019.

La place financière luxembourgeoise a l’opportunité de se positionner comme véritable centre international d’excellence en matière de durabilité. A cet effet, elle développe une véritable stratégie de banque responsable s’articulant autour de trois axes :

- une offre ambitieuse de services et de produits en conformité avec les critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG);
- une sensibilisation de la clientèle aux opportunités attachées aux choix d’investissements répondant aux critères ESG ;
- une formation du personnel adéquate.

Ces axes font partie intégrante de la stratégie de l’ABBL qui met tout en œuvre à travers ses groupes de travail pour que le secteur financier luxembourgeois occupe une position de leader dans ce domaine.

La cérémonie de signature a également été ponctuée par les interventions successives de Guy Hoffmann, Président de l’ABBL, Pierre Gramegna, Ministre des Finances, Simone Dettling, Banking Team Lead, UNEP FI, Robert Scharfe, CEO, Bourse de Luxembourg.

« L'idée que les banques et les autres acteurs du secteur financier prennent le leadership en établissant des standards non seulement pour le bénéfice de leurs clients, mais pour la société dans son ensemble me séduit.

L'ABBL s'est engagée à prendre cette voie et souhaite contribuer à faire du Luxembourg un leader international de la finance durable. Je suis convaincu que de nombreux autres acteurs se joindront à nous dans la réalisation de cet objectif. »

Guy Hoffmann

“L'adhésion de l'ABBL à ces principes illustre une nouvelle fois son engagement à soutenir le développement de la finance durable au Luxembourg. C'est à présent à ses membres de suivre son exemple et de mettre en œuvre des actions concrètes permettant à la finance durable de prospérer et de se généraliser, notamment à travers un effort d'éducation soutenu.»

Robert Scharfe

UNEP Fi

L'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP Fi) est un partenariat entre les Nations Unies Environnement et le secteur financier global créé à la suite du Sommet de la Terre de Rio en 1992 avec pour mission de promouvoir le financement durable.

ABBL

Fondée en 1939, l'ABBL représente la majorité des institutions financières ainsi que des intermédiaires financiers réglementés et autres professionnels établis au Luxembourg.



Contact : Jessica Thyron - thyron@abbl.lu - (+352) 46 36 601

